

NÉCROLOGIE

Michel FOUCAULT

(15 octobre 1926 - 25 juin 1984)

La philosophie traditionnelle, y compris dans sa version contemporaine, je veux dire la philosophie analytique, admet et même institue un triple partage entre ce qui est raisonnable et ce qui ne l'est pas, entre le droit et la force, surtout entre le vrai et le faux ou du-moins, selon l'option sceptique de cette philosophie, entre l'apparence authentique et l'illusion.

C'est ce triple partage que l'œuvre de Michel Foucault met en question. Non que la conception traditionnelle de la raison, du droit et de la vérité soit, selon lui, restée aveugle à ses propres manquements et à ses propres faiblesses. Mais l'enquête doit porter sur le principe, non sur les péripéties de l'idéalisation par laquelle nous donnons une définition normative de la rationalité, des règles et de la science. Un tel principe est toujours un mensonge de piété, une contrainte qui se déguise en évidence, bref une « exclusion ».

Dès la thèse qui le rendit, d'emblée, célèbre, *L'Histoire de la Folie aux XVII^e et XVIII^e siècles* (1961), à travers l'établissement des critères qui servaient à décider du « renfermement », ce ne sont pas à proprement parler les abus que Michel Foucault dénonce : l'amalgame des motifs, la police des superstitions, des mœurs, et même du chômage. C'est d'abord et essentiellement le discours et particulièrement le discours médical dans lequel l'historien chasse et débusque pensées et systèmes de pensées qu'implicitement suppose le partage apparemment neutre et innocent qu'un Descartes fait entre la chose la mieux partagée que nous savons et les états prétendus d'exception : rêves, délires, tentations du malin génie.

Une histoire de la pensée, ainsi conçue, a pour matériaux principaux les archives plutôt que les textes, les institutions et les techniques plutôt que les

théories. De même que les historiens fondateurs des Annales avaient déplacé l'intérêt, de la biographie des grands hommes et de l'histoire diplomatique à l'étude des mentalités, Foucault dissout cet événement philosophique par excellence que fut l'avènement de la raison dans les systèmes de pensée constitutifs de l'âge classique. La *Naissance de la clinique* (1963) généralise à la maladie la méthode éprouvée sur l'histoire de la folie. C'est Bichat, c'est Laënnec que Foucault fait entrer dans l'archéologie de la pensée médicale.

L'Histoire de la sexualité (1976-1984) rompt les dernières attaches que les systèmes de pensée gardaient avec leurs prétendus auteurs, les grands hommes. Elle montre à l'œuvre le partage mobile et très commenté entre le décent et l'indécent, bien étranger à cette répression dont Freud avait décrit les prétendus mécanismes psychologiques soustraits aux aléas de l'histoire.

C'est en 1973 seulement que *Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère. Un cas de parricide au XIX^e siècle*, puis, en 1975, *Surveiller et punir, Naissance de la prison*, avaient explicitement posé la question du partage entre droit et crime partout présente dans l'œuvre de Foucault. L'analyse le fit voir, les détours qui conduisent au discours justificateur de l'ordre sont aussi éloignés du schéma marxiste expliquant par la lutte des classes la genèse de la violence légale que les détours qui conduisaient au discours justificateur de la raison l'étaient du schéma freudien.

C'est le troisième partage cependant entre vrai et faux, qui, dans l'œuvre de Foucault, occupe la place majeure. « Vers lui, dit-il, n'ont cessé de dériver depuis des siècles les (deux) premiers »⁽¹⁾. *Les Mots et les Choses* (1966), *l'Archéologie du savoir* (1969) et la *Leçon inaugurale au Collège de France* (1970) lui sont entièrement consacrés. Non content d'analyser les circonstances qui impriment leur sceau particulier sur la vénération obligée pour la vérité, naguère le sceau des Lumières, aujourd'hui celui des Structures, Foucault, héritier toujours critique, reprend et corrige Nietzsche. Ce n'est plus une volonté subjective responsable, née du ressentiment chrétien, qui change l'impuissance et l'humilité en valeurs. La volonté de vérité, c'est une volonté de puissance sans individualité ni sujet, dispersée dans le discours quotidien et qui dicte le contrat social.

Il n'y a pas d'abord les choses, puis les mots qui les exprimeraient et les déformeraient. Il y a les mots et les choses qui dépendent des mots et d'autres mots suivront dont dépendront d'autres choses.

Il s'agit donc, pour le philosophe, non pas de chercher vainement dans le discours quelque décalque du réel, mais de retrouver dans le mot la fonction organisatrice des choses, la violence qu'on leur fait, en tous cas la pratique

(1) *Leçon inaugurale*, p. 13.

qu'on leur impose ⁽²⁾ derrière le double masque de l'objectivité et du désintéressement. « Le discours vrai, lit-on dans la *Leçon inaugurale*, le discours vrai, que la nécessité de sa forme affranchit du désir et libère du pouvoir, ne peut pas reconnaître la volonté de vérité qui le traverse ; et la volonté de vérité, celle qui s'est imposée à nous depuis bien longtemps, est telle que la vérité qu'elle veut ne peut pas ne pas le masquer » ⁽³⁾.

Ce qu'a d'aride cet aperçu sur les principes de Foucault est de moi. Ses lecteurs, j'en ai peur, les auront reconnus avec peine, ainsi figés hors du mouvement de l'argumentation, privés de la vie que leur conférait un style limpide et désinvolte, inattendu dans ses césures comme dans ses rebondissements.

Né à Poitiers le 15 octobre 1926, Michel Foucault est mort à Paris le 25 juin dernier. Normalien, agrégé de philosophie, il s'était exilé entre 1954 et 1960 à Uppsala, Hambourg et Varsovie. Il fut nommé professeur à l'université de Clermont-Ferrand en 1960. Après un séjour tunisien en 1968, il revint en France, à l'Université de Vincennes et fut élu en 1970 professeur au Collège de France. Il aura enseigné quatorze ans dans notre maison.

Mêlé à la vie publique, notre collègue a exercé une influence comparable à celle de Sartre. Un succès tel que fut le sien résulte de la rencontre des circonstances et du talent.

Sa rencontre avec l'histoire, en mai 1968, il l'a lui-même décrite, se comparant à un homme déposé, dans un scaphandre, au fond de la mer et que la tempête soulève soudain jusqu'au rivage. Une foule l'attendait. Elle écouta la voix surgie de l'abîme. La voix parlait une langue que la foule comprenait et le message était bienvenu. Car c'était un message de bonheur tel celui de très anciens sages, lorsque la vérité était encore l'autre nom du pouvoir et du désir.

Le talent, lui, fut le mixte singulier que vous avez connu de rire et d'attention, d'ironie et de bienveillance, où se composaient avec un charme inimitable l'érudition sourcilleuse d'un Bénédictin et cette élégance de race qui apparentait Foucault à nos philosophes du XVIII^e siècle.

Jules VUILLEMIN.

(2) *Leçon inaugurale*, p. 26.

(3) *Leçon inaugurale*, p. 15.